

Immigration—Loi

Le gouvernement refuse peut-être d'admettre le sérieux des arguments qu'ont avancés les adversaires de ce projet de loi. On doit en conclure qu'au lieu de traiter ce problème comme une situation d'urgence, ce qui est le cas puisque la Chambre a été rappelée plus tôt que prévu, le gouvernement l'utilise à des fins politiques. Il ne fait aucun doute que de nombreuses régions de notre pays connaissent un taux de chômage élevé. Les gens sont non seulement en chômage, mais ils n'ont aucun espoir de trouver un jour un emploi en raison de l'inertie du gouvernement, pas plus qu'ils n'entrevoient de solution au problème de chômage qui sévit dans leur région du pays. En même temps, ils ont l'impression que d'autres personnes qui arrivent de l'étranger trouvent un emploi.

L'expérience nous prouve que quand des gens ont des problèmes psychologiques parce qu'ils sont chômeurs, par exemple, ils commencent à chercher des boucs émissaires et en général, ils en trouvent. Dans ce domaine, les boucs émissaires ont été le plus souvent l'immigrant et le réfugié, en général ceux qui ne ressemblent pas tout à fait aux autres, dont le comportement en groupe crée des doutes chez les xénophobes. Même si tout cela est vrai, ces épisodes ne sont pas caractéristiques de la société canadienne. Je préfère croire que ce qui caractérise notre pays, c'est sa compassion, comme en témoigne la médaille Nansen qui lui été accordée.

Il faut en conclure que le gouvernement a décidé d'utiliser cet incident de la Nouvelle-Écosse comme moyen de gagner des points sur le plan politique. Le gouvernement a déclaré: «Adoptons rapidement ce projet de loi, sans nous préoccuper des détails ou de la Charte des droits».

● (1450)

Tout à l'heure, mon collègue a dit que bien que nous ayons provoqué une crise dans le pays surtout parce que le gouvernement n'a pas désigné de système d'attribution du statut de réfugié efficace, rapide et juste, le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter dans le monde. Comme l'a dit mon collègue, il y a des millions et des millions de réfugiés au tiers monde en raison de toute une série de facteurs et notamment de la guerre, de la famine et des guerres civiles qui déchirent trop de pays du monde.

J'ai dit qu'en fin de compte, ma famille et moi étions descendants de réfugiés, de réfugiés des États-Unis. Il y a des leçons à tirer de l'expérience. Dans ce cas, les réfugiés venaient de l'esclavage imposé à un continent du tiers monde. Certes, on n'employait pas ces termes-là à l'époque. En d'autres mots, les réfugiés du XIX^e siècle étaient en grande partie le produit des agissements de ceux qui devaient recevoir les réfugiés, c'est-à-dire des pays occidentaux.

Quand on songe à la situation dans le tiers monde, au nombre de réfugiés victimes des guerres contre des régimes répressifs soutenus par l'Ouest, et aux non moins nombreux conflits attribuables à la création de frontières artificielles et à la manipulation coloniale de certains pays, sans parler des pays

qui tentent de rembourser leurs dettes en affectant à la production de denrées d'exportation d'immenses régions agricoles qui leur permettraient de nourrir leurs populations, on ne peut s'empêcher de penser que le monde occidental assume peut-être pas toute la responsabilité du problème des réfugiés, mais une bonne partie très certainement. Ce sont les pays occidentaux qui ont aggravé ce problème, et ce sont eux maintenant qui doivent trouver une solution au nombre effarant de réfugiés dans le monde. Il saute aux yeux qu'une politique commune s'impose pour en supprimer les causes et pour remédier à la situation des réfugiés.

Personne ne prétend que le Canada peut prendre à lui seul tous les réfugiés du monde et tous les immigrants en puissance. Mais dans un pays dont le taux de natalité est en baisse, un pays qui doit absolument assurer sa croissance démographique, nous aurions certes tort de nous montrer mesquins car nous avons besoin d'eux pour prospérer et bâtir notre avenir. Je trouve que ce projet de loi est à la fois mesquin et inutile. Nous nous couvrirons tous de honte, si nous ne tentons pas d'apporter les modifications nécessaires, afin de faire en sorte que cette mesure soit conforme aux impératifs de moralité, d'égalité et d'humanité qui, je l'espère, caractérisent le pays dont j'ai l'honneur de représenter une circonscription.

Il y a tout un contraste entre d'une part, la situation des pauvres et des affamés qui viennent de pays défavorisés et d'autre part, les arguments qu'on entend au sujet des gens qui sautent leur tour ou qui tentent d'entrer au Canada par des moyens détournés, afin de profiter de nous. Lorsque ces arguments viennent de ministériels, il faut réfléchir à la logique, au sérieux et, en fait, à la moralité de ceux qui défendent ce projet de loi regrettable.

Comme vous le savez pertinemment, monsieur le Président, encore aujourd'hui nous avons appris qu'afin de s'assurer que leurs enfants reçoivent le meilleur enseignement possible dans les écoles les plus exclusives, certains parmi les plus privilégiés du pays se sont débrouillés pour qu'un professeur n'ait pas à suivre les voies normales et pour que cet éminent personnage et sa famille reçoivent ce qu'il y a de mieux. Soyons francs. Les membres les plus influents du gouvernement manipulent notre législation sur l'immigration, afin de faire quoi? De faire passer quelqu'un avant les autres. Le premier ministre (M. Mulroney) est plus coupable à cet égard que tout réfugié tentant de fuir la mort ou les persécutions. Je pense que c'est vraiment regrettable.

Beaucoup ont signalé que ce projet de loi est inutile et qu'il comporte fondamentalement des lacunes en fonction des critères établis dans la Charte canadienne des droits et libertés. Je ne veux pas vous imposer cela, monsieur le Président, car je sais que vous avez entendu à bien des reprises dans cette enceinte des députés préciser à quels égards ce projet de loi va à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés. Il est si fondamentalement contraire à la Charte qu'il n'y a aucun moyen de remédier à la situation.